

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle
et numérique

Décision du 25 juillet 2025 **portant nomination d'un membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure des** **mines d'Alès**

NOR : ECOG2521314S

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Alès notamment le 3° de son article 2 ;

Sur proposition du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Occitanie,

Décide :

Article 1^{er}

M. Guillaume BELOT, adjoint au chef de service économique de l'Etat en région, référent décarbonation de l'industrie, éolien flottant, nucléaire, chimie à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Occitanie est nommé au titre du ministre chargé de l'industrie, membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Alès en qualité de représentant de l'Etat, en tant que suppléant.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 25 juillet 2025

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY